

en un vol. in-fol. présente des vûes plus étendues, des réflexions plus variées, & des réponses à un plus grand nombre d'objections. Il a pour auteur Mr. Vegani, & pour titre : *Della pena di morte* ; c'est à-dire, de la peine de mort, avec cette épigraphe : *Quæ nunc a quibusdam benignitas nominatur, vitam omnem remisit ad improbitatem.*

Euripid. in
Scirone.

Le sens de cette épigraphe, extrêmement bien choisie, exprime on ne peut pas mieux, l'esprit & le but de l'ouvrage. Cette impunité qu'on s'efforce d'assurer au crime, sous le nom de *bénignité* & d'*humanité*, n'est effectivement qu'un plein-pouvoir de mal faire. Mr. Vegani le démontre par tous les genres de raisonnemens, dont cette controverse est susceptible. " S'il étoit, dit-il, une peine moins rigoureuse que la peine de mort, & qui fût cependant capable d'imprimer une terreur assez vive pour contenir les malfaiteurs, il seroit sans doute très-essenciel de ne pas condamner les criminels au dernier supplice : mais peut-on imaginer une semblable peine ? c'est-là la question. Tout se réduit donc à la solution de ce problème : Infliger dans toutes sortes de délits, une peine afflictive, & non mortelle, qui puisse produire sur l'imagination des hommes, même du caractère le plus dépravé, une terreur égale à celle que produit communément le spectacle d'un scélérat, expirant dans les supplices. Or il est certain qu'aucun autre genre de supplice ne peut produire le même degré de crainte, que la mort, & sur-tout une mort violente & ignominieuse. L'amour de la vie, né avec